



Bulletin des membres : Budget fédéral 2022

Aujourd'hui, le gouvernement du Canada a dévoilé le budget fédéral de 2022, [Un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable](#). L'équipe de l'AITC examine actuellement le document de 300 pages et prévoit de présenter son analyse et ses observations lors de la Causerie des membres, le 12 avril ([inscrivez-vous](#)).

Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une question importante pour les électeurs canadiens, les mesures relatives au logement figurent parmi les priorités du nouveau budget. Ces mesures comprennent un ensemble de programmes qui permettront d'investir dans la construction de logements abordables, d'améliorer le parc de logements actuel, de créer de nouveaux mécanismes qui aideront les Canadiens à acheter une maison et de limiter les effets des acheteurs étrangers sur le marché du logement canadien.

Une autre priorité est l'augmentation des dépenses pour la défense et la modernisation de la disponibilité opérationnelle du Canada pour combattre les menaces étrangères en 2022. Cette priorité politique comprend également des mesures pour soutenir l'Ukraine dans sa défense contre l'invasion russe, ainsi que de nouveaux moyens pour accueillir des immigrants ukrainiens au Canada.

L'environnement et le climat occupent une place centrale dans plusieurs nouveaux investissements importants, comme un nouveau crédit d'impôt à l'investissement pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, les véhicules zéro émission et les infrastructures connexes, un complément pour le fonds pour une économie à faible émissions de carbone et un nouveau financement important pour le Plan de protection des océans, élaboré par le gouvernement.

Le budget de 2022 prévoit de nouveaux investissements dans les industries principales et les infrastructures prioritaires pour le gouvernement. Un nouveau fonds de croissance du Canada de 15 milliards de dollars, destiné à attirer les investissements du secteur privé au pays, en est l'élément central. D'autres annonces portent sur la création d'une nouvelle agence d'investissement dans la recherche et le développement, le financement pour favoriser l'extraction de minéraux essentiels et des investissements pour assurer davantage de stabilité aux chaînes d'approvisionnement du Canada.

Au cours des derniers mois, l'AITC a vivement plaidé auprès du gouvernement pour que des mesures de soutien soient prises dans trois domaines prioritaires afin que l'industrie redevienne, d'ici 2025, le moteur économique de 105 milliards de dollars qu'elle était avant la pandémie, et qu'elle soit en position de poursuivre sa croissance d'ici la fin de 2026 :

1. L'image de marque et les obstacles
2. Les soutiens financiers
3. La pénurie de main-d'œuvre

Depuis la campagne de l'AITC lors des Journées de la colline, qui ont eu lieu à la mi-février, des progrès importants ont été réalisés pour éliminer les obstacles à la frontière. Il s'agit notamment du retrait des tests de dépistage préalables à l'arrivée pour les voyageurs pleinement vaccinés qui entrent au Canada, et de la reprise du tourisme de croisière le 9 avril.

L'AITC a plaidé en faveur de modifications à plusieurs programmes de soutien du gouvernement, dont le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil, et de changements importants au Fonds d'aide au tourisme afin que l'aide soit dirigée directement vers les entreprises touristiques.



Des progrès ont également été réalisés dans le dossier de la main-d'œuvre, comme en témoignent les modifications récemment annoncées au Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui accordent la priorité à plusieurs groupes sectoriels de l'industrie touristique.

Voici un aperçu de haut niveau des mesures de soutien décrites dans le nouveau budget.

Appuyer le secteur du tourisme du Canada

Afin de continuer de soutenir le secteur du tourisme, le ministre du Tourisme travaillera de concert avec l'industrie touristique, ses homologues provinciaux et territoriaux et des exploitants touristiques autochtones en vue d'élaborer une nouvelle stratégie fédérale pour la croissance du tourisme après la pandémie, qui déterminera la voie à suivre sur les plans de la croissance, de l'investissement et de la stabilité.

OBSTACLES ET MARQUE

Accueillir efficacement les visiteurs, les étudiants et les travailleurs au Canada

À mesure que le monde se rétablit de la pandémie et que les restrictions de voyage sont levées, le Canada peut s'attendre à un nombre croissant de demandes de résidence temporaire, de visas de visiteurs et de permis d'études.

- Le budget de 2022 propose de verser 385,7 millions de dollars sur cinq ans, et 86,5 millions de dollars par la suite à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, à l'Agence des services frontaliers du Canada et au Service canadien du renseignement de sécurité, afin de faciliter l'entrée efficiente et rapide d'un nombre croissant de visiteurs, de travailleurs et d'étudiants.

Selon les tableaux de prévisions économiques et fiscales contenus dans ce budget, les dépenses pour soutenir les preuves de vaccination, les trousseaux de dépistage rapide, la capacité de dépistage de la COVID-19 et les opérations frontalières seront réduites progressivement au cours des prochaines années, ce qui laisse entendre que le délaissement du protocole est prévu dans l'avenir.

SOUTIENS FINANCIERS

Tourisme autochtone

Dans le cadre de ces efforts et pour s'assurer que les entreprises autochtones participent à la relance, le budget de 2022 propose deux mesures importantes :

- Le budget de 2022 propose d'accorder 20 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à l'appui d'un nouveau fonds pour les entreprises touristiques autochtones qui aidera l'industrie touristique autochtone à se remettre de la pandémie et à se positionner pour une croissance durable à long terme.

- Le budget de 2022 propose également de verser 4,8 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à l'Association touristique autochtone du Canada afin d'appuyer ses activités pendant qu'elle continue d'aider l'industrie touristique autochtone à se reconstruire et à se remettre de la pandémie.

Les prochaines étapes en vue du projet de train à grande fréquence

- Le budget de 2022 propose d'accorder 396,8 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à Transports Canada et à Infrastructure Canada pour les étapes de planification et de conception à l'appui du train à grande fréquence entre Toronto et Québec.

Investir dans les gares ferroviaires et les centres d'entretien de VIA Rail

- Le budget de 2022 propose d'accorder 42,8 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2023-2024, avec 169,4 millions en amortissement restant, à VIA Rail Canada pour construire, entretenir et moderniser des gares et des centres d'entretien dans le corridor Windsor-Québec.

LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Comme l'avait annoncé le budget de 2021, le gouvernement a également l'intention de modifier la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* afin d'améliorer la capacité du Canada à sélectionner des demandeurs qui répondent à ses besoins économiques et à ses besoins en main-d'œuvre divers et en évolution. Ces personnes seront choisies dans le bassin croissant de candidats qui souhaitent devenir résidents permanents dans le cadre du système d'Entrée express.

Améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le budget de 2022 propose un certain nombre de mesures afin d'accroître la protection des travailleurs, de réduire les fardeaux administratifs des employeurs de confiance pour qui les répondants retournent travailler et de veiller à ce que les employeurs puissent rapidement recruter des travailleurs, en vue de combler les lacunes dans le marché du travail à court terme.

- Ces mesures sont les suivantes :
 - Un financement de 29,3 millions de dollars sur trois ans pour mettre en place un modèle d'employeur de confiance qui réduit les formalités administratives des employeurs pour qui les répondants retournent travailler et qui respectent les normes les plus élevées en matière de conditions de travail, de protection et de rémunération dans les domaines à forte demande. D'autres détails sur ce programme seront annoncés au cours de l'année

à venir.

- Un financement de 48,2 millions de dollars sur trois ans, dont 2,8 millions de dollars en amortissement restant, en vue de mettre en œuvre un nouveau programme de main-d'œuvre étrangère pour l'agriculture et la transformation du poisson, adapté aux besoins particuliers de ces employeurs et travailleurs. La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées examinera régulièrement l'impact de ce programme sur les marchés du travail locaux afin de maximiser l'emploi des Canadiens et des résidents permanents et de s'assurer que le programme n'a pas d'incidence négative sur leurs salaires.
 - Un financement de 64,6 millions de dollars sur trois ans pour accroître la capacité de traiter les demandes des employeurs dans le respect des normes de service établies.
 - Un financement de 14,6 millions de dollars en 2022-2023, et 3 millions de dollars en amortissements restants, pour améliorer la qualité des inspections des employeurs et tenir ces derniers responsables du traitement des travailleurs.
- Le budget de 2022 propose de modifier la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* pour qu'un plus grand nombre de travailleurs soient admissibles au soutien avant d'être au chômage, et que les employeurs puissent recevoir une aide directe pour recycler leurs employés. Au cours de l'année à venir, le gouvernement entend également intensifier le travail qu'il mène avec les provinces et les territoires afin de moderniser ces ententes, en fonction de l'évolution des besoins et des défis du marché du travail canadien actuel et futur. Il s'agira notamment de travailler ensemble pour soutenir les travailleurs à mi-carrière en transition vers de nouveaux secteurs et d'aider les économies locales à s'adapter et à prospérer.

Prolonger le soutien temporaire offert aux travailleurs saisonniers

En 2018, en vue de combler les écarts dans le soutien de l'assurance-emploi d'une saison à l'autre, le gouvernement a lancé un projet pilote dans 13 régions du pays afin de fournir jusqu'à cinq semaines supplémentaires de prestations, pour un maximum de 45 semaines, aux travailleurs saisonniers admissibles. Le soutien temporaire a été prolongé dans le budget de 2021 afin d'assurer un soutien continu pendant la pandémie.

- Le budget de 2022 propose de prolonger ces règles jusqu'en octobre 2023, pendant que le gouvernement explore une solution à long terme qui cible le mieux les besoins des travailleurs saisonniers. Le coût de cette mesure est estimé à 110,4 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2022-2023.
- Dans le cadre de cette prolongation, le gouvernement propose de maintenir une modification législative apportée récemment afin de s'assurer que le calendrier des prestations liées à la COVID-19 n'a aucune incidence sur l'admissibilité future en vertu des règles du programme.

À mesure que le monde se rétablit de la pandémie et que les restrictions de voyage sont levées, le Canada peut s'attendre à un nombre croissant de demandes de résidence temporaire, de visas de visiteurs et de permis d'études.

- Le budget de 2022 propose de verser 385,7 millions de dollars sur cinq ans, et 86,5 millions de dollars par la suite à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, à l'Agence des services



frontaliers du Canada et au Service canadien du renseignement de sécurité, afin de faciliter l'entrée efficiente et rapide d'un nombre croissant de visiteurs, de travailleurs et d'étudiants.

DIVERS

Réduire les impôts des petites entreprises canadiennes en croissance

Les petites entreprises bénéficient actuellement d'un taux d'imposition fédéral réduit de 9 % sur la première tranche de 500 000 dollars de revenu imposable, alors que le taux fédéral général d'imposition sur le revenu des sociétés est de 15 %. Une entreprise n'a plus le droit à ce taux réduit lorsque son niveau de capital utilisé au Canada atteint 15 millions de dollars.

Toutefois, éliminer progressivement l'accès au taux d'imposition plus bas trop rapidement, et d'exiger à une petite entreprise de payer plus d'impôts, peut décourager certaines entreprises de continuer à croître et à créer des emplois.

- Le budget de 2022 propose d'éliminer l'accès au taux d'imposition des petites entreprises de façon plus graduelle; l'accès sera complètement éliminé lorsque le capital imposable atteint 50 millions de dollars, plutôt que 15 millions.
- Cette mesure permettra à un nombre accru de moyennes entreprises de bénéficier du taux réduit, augmenterait le montant des revenus qui peuvent être admissibles au taux réduit et entraînerait des économies d'impôt estimées à 660 millions de dollars pour la période allant de 2022-2023 à 2026-2027, une somme pouvant être réinvestie pour soutenir la croissance et créer des emplois. Cette mesure s'appliquera aux années d'imposition à partir de la date de dépôt du budget.

Améliorer les services de soutien pour les immigrants et les visiteurs au Canada

Au fur et à mesure que la demande mondiale de visite, d'études et de travail au Canada augmente, en plus du nombre croissant de résidents permanents qui déménagent au Canada, la capacité du gouvernement de fournir en temps utile des services accessibles et adaptés doit également se renforcer.

- Le budget de 2022 propose d'accorder 187,3 millions de dollars sur cinq ans, et 37,2 millions par la suite à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, afin de renforcer sa capacité de répondre à un volume croissant de demandes de renseignements et d'investir dans la technologie et les outils requis pour mieux soutenir les gens qui utilisent ses services.
- Le gouvernement a engagé 2,1 milliards de dollars sur cinq ans et 317,6 millions de dollars par la suite en nouveau financement afin de soutenir le traitement des demandes et la réinstallation des nouveaux résidents permanents au Canada dans le cadre du Plan des niveaux d'immigration, y compris l'engagement renforcé du gouvernement auprès des réfugiés afghans.

Afin de moderniser le processus d'obtention de la citoyenneté canadienne, le gouvernement fédéral a récemment lancé de nouveaux services en ligne, lesquelles comprennent la possibilité de présenter des demandes par voie électronique. Cependant, les dispositions législatives actuelles limitent la capacité du gouvernement de moderniser le processus de demande de citoyenneté au moyen du

numérique, ce qui signifie que le traitement prend plus de temps et que les outils en ligne sont limités.

Afin d'améliorer davantage l'expérience des demandeurs et de permettre au Programme de citoyenneté de répondre à un volume plus élevé de demandes, le gouvernement a l'intention d'apporter des modifications législatives à la *Loi sur la citoyenneté* afin de permettre le traitement automatisé et assisté par ordinateur, ainsi que la collecte et l'utilisation sécuritaires de renseignements biométriques.

Mener la lutte mondiale contre la COVID-19

Depuis février 2020, le Canada a engagé plus de 2,7 milliards de dollars en aide internationale pour lutter contre la pandémie, y compris une contribution de plus de 1,3 milliard au Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT-A), un effort mondial visant à améliorer l'accès équitable aux vaccins et aux traitements contre la COVID-19, ainsi qu'aux tests de dépistage de la maladie.

Le Canada est ainsi l'un des six seuls pays à atteindre ou à dépasser l'objectif de contribution volontaire évalué de façon indépendante pour le cycle de financement 2020-2021 de l'Accélérateur ACT-A.

Le budget de 2022 propose de fournir 732 millions de dollars en 2022-2023 à Affaires mondiales Canada afin d'appuyer davantage les efforts du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 et de veiller à ce que le Canada continue d'apporter une juste contribution aux efforts déployés dans le monde en vue d'améliorer l'accès aux vaccins, aux traitements et aux autres outils de lutte contre la COVID-19. Ce financement portera la contribution totale du Canada à l'Accélérateur ACT à plus de 2 milliards depuis le début de la pandémie.

Étendre le réseau de sentiers du Canada

Le Sentier transcanadien est une initiative nationale lancée en 1992 dans le but d'établir un réseau de sentiers récréatifs qui s'étendrait sur l'ensemble du Canada.

Faisant 27 000 kilomètres, le Sentier transcanadien est maintenant le réseau de sentiers le plus long au monde et connecte les Canadiens à la nature d'un océan à l'autre. Afin d'entretenir et d'améliorer le réseau de sentiers du Canada, le budget de 2022 propose de fournir 55 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à l'Agence Parcs Canada pour le Sentier transcanadien.

- Afin d'améliorer l'accès et de promouvoir les activités touristiques et récréatives autour du parc urbain national de la Rouge, le budget de 2022 propose d'accorder 2 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à l'Agence Parcs Canada pour contribuer à la construction de nouveaux sentiers à l'extérieur du parc urbain et à la connexion des sentiers à l'intérieur de celui-ci.

Interdire l'investissement étranger dans le logement canadien

Le Canada a ouvert son marché immobilier avec aux investissements provenant de l'étranger. Cette situation a alimenté les préoccupations au sujet de l'incidence sur les coûts dans des villes comme Vancouver et Toronto, et fait craindre que les Canadiens ne soient exclus du marché du logement dans de grandes et petites villes partout au pays en raison des prix élevés.



Afin de s'assurer que les logements appartiennent à des Canadiens plutôt qu'à des investisseurs étrangers, le budget de 2022 annonce que le gouvernement entend proposer des restrictions qui interdiraient aux entreprises commerciales étrangères et aux particuliers qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents d'acquérir des propriétés résidentielles non récréatives au Canada pour une période de deux ans.

Renforcer la sécurité sanitaire mondiale

Le Canada contribue depuis longtemps à la sécurité sanitaire mondiale, un défi commun qui exige une collaboration solide et constante entre les pays du monde entier.

Le budget de 2022 propose de fournir 296 millions de dollars de plus sur quatre ans, à compter de 2023-2024, et 74 millions de dollars par la suite à Affaires mondiales Canada afin d'appuyer les efforts visant à répondre aux priorités en matière de sécurité sanitaire mondiale, comme la prévention et l'intervention en cas de maladies infectieuses.

D'autres éléments importants présentés dans le document budgétaire auront une incidence sur notre secteur, notamment en ce qui concerne le logement abordable, les efforts en faveur d'une main-d'œuvre inclusive, le changement climatique, les investissements étrangers et le prix du carburant. Nous vous fournirons une mise à jour plus détaillée à ce sujet lors de la Causerie des membres de l'AITC qui aura lieu le 12 avril et qui sera animée par Beth Potter, présidente-directrice générale de l'AITC ([inscrivez-vous](#)).